

CHPT LOIRET P. 25M STD et V.

Du 12 avr 2013 au 14 avr 2013

Edité le 6 avr 2013 à 22:59 - page 1 -

HORAIRE DE TIR

Association : 0745020 **USMTIR ST-DENIS-VAL**

- * Lieu de la compétition : LA CHAPELLE SAINT MESMIN
- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

250	Pistolet Standard	Série		Jour / Heure de tir	Poste	
03414961	COMPAYRE Nicolas	S1	7	Pistol. STD 25m	dimanche 14 avril 2013 à 09:00	4
253	Pistolet Vitesse 25 mètres	Série		Jour / Heure de tir	Poste	
03414961	COMPAYRE Nicolas	S1	8	Pistol. Vitesse 25m	dimanche 14 avril 2013 à 11:00	3

-- Fin --

CHPT LOIRET P. 25M STD et V.

Du 12 avr 2013 au 14 avr 2013

Edité le 6 avr 2013 à 22:59 - page 1 -

HORAIRE DE TIR

Association : 0745067 **U.S.M. SARAN**

- * Lieu de la compétition : LA CHAPELLE SAINT MESMIN
- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

250 Pistolet Standard		Série	Jour / Heure de tir	Poste	
00992010	DU RIEU DE MARSAGUET Josette	D3 3	Pistol. STD 25m	samedi 13 avril 2013 à 09:00	4
82433441	GASTINEAU Christophe	S2 3	Pistol. STD 25m	samedi 13 avril 2013 à 09:00	3
00789715	PETRE Daniel	S3 3	Pistol. STD 25m	samedi 13 avril 2013 à 09:00	7
-- Fin --					

CHPT LOIRET P. 25M STD et V.

Du 12 avr 2013 au 14 avr 2013

Edité le 6 avr 2013 à 22:59 - page 1 -

HORAIRE DE TIR

Association : 0745111 C.J.F. TIR

- * Lieu de la compétition : LA CHAPELLE SAINT MESMIN
- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

250 Pistolet Standard		Série	Jour / Heure de tir	Poste	
03170231	ALLONCLE Daniel	S2 7	Pistol. STD 25m	dimanche 14 avril 2013 à 09:00	2
02854085	BASILLE Marc	S1 1	Pistol. STD 25m	vendredi 12 avril 2013 à 14:00	2
03305891	BLONDELLE Katia	D2 5	Pistol. STD 25m	samedi 13 avril 2013 à 14:00	4
02502551	BOUTMARD Julien	S1 1	Pistol. STD 25m	vendredi 12 avril 2013 à 14:00	7
03153065	GIRAUD Aurélie	D1 7	Pistol. STD 25m	dimanche 14 avril 2013 à 09:00	5
02983656	GUEVARA Manuel-Garban	S1 1	Pistol. STD 25m	vendredi 12 avril 2013 à 14:00	4
03463431	MENISSEZ Franck	S1 3	Pistol. STD 25m	samedi 13 avril 2013 à 09:00	6
02977367	PETIT Didier	S2 7	Pistol. STD 25m	dimanche 14 avril 2013 à 09:00	3
253 Pistolet Vitesse 25 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste	
02502551	BOUTMARD Julien	S1 2	Pistol. Vitesse 25m	vendredi 12 avril 2013 à 16:00	3
02983656	GUEVARA Manuel-Garban	S1 2	Pistol. Vitesse 25m	vendredi 12 avril 2013 à 16:00	2
03463431	MENISSEZ Franck	S1 4	Pistol. Vitesse 25m	samedi 13 avril 2013 à 11:00	2
-- Fin --					

CHPT LOIRET P. 25M STD et V.

Du 12 avr 2013 au 14 avr 2013

Edité le 6 avr 2013 à 22:59 - page 1 -

HORAIRES DE TIR

Association : 0745162 **ENTENTE CHAPELLOISE**

- * Lieu de la compétition : LA CHAPELLE SAINT MESMIN
- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

250	Pistolet Standard		Série		Jour / Heure de tir	Poste
00856761	ABIVEN Christian	S3	3	Pistol. STD 25m	samedi 13 avril 2013 à 09:00	1
03463326	BEIGNET Isabelle	D2	7	Pistol. STD 25m	dimanche 14 avril 2013 à 09:00	1
02141182	CASSE Thierry	S2	3	Pistol. STD 25m	samedi 13 avril 2013 à 09:00	2
82456437	CHARLET Philippe	S2	5	Pistol. STD 25m	samedi 13 avril 2013 à 14:00	1
03415434	DUTARDE Claude	S2	5	Pistol. STD 25m	samedi 13 avril 2013 à 14:00	9
02853108	MERGAULT Jean-Louis	S2	3	Pistol. STD 25m	samedi 13 avril 2013 à 09:00	5
02853107	MERGAULT Sébastien	S1	1	Pistol. STD 25m	vendredi 12 avril 2013 à 14:00	3
03252828	SALVATORE René	S3	5	Pistol. STD 25m	samedi 13 avril 2013 à 14:00	5
82425224	TOUZEAU Philippe	S1	5	Pistol. STD 25m	samedi 13 avril 2013 à 14:00	7
02588576	WARRE Hubert	S2	7	Pistol. STD 25m	dimanche 14 avril 2013 à 09:00	6
253	Pistolet Vitesse 25 mètres		Série		Jour / Heure de tir	Poste
00856761	ABIVEN Christian	S3	4	Pistol. Vitesse 25m	samedi 13 avril 2013 à 11:00	1
02141182	CASSE Thierry	S2	2	Pistol. Vitesse 25m	vendredi 12 avril 2013 à 16:00	1
82456437	CHARLET Philippe	S2	6	Pistol. Vitesse 25m	samedi 13 avril 2013 à 16:00	1
02853108	MERGAULT Jean-Louis	S2	8	Pistol. Vitesse 25m	dimanche 14 avril 2013 à 11:00	1
03252828	SALVATORE René	S3	6	Pistol. Vitesse 25m	samedi 13 avril 2013 à 16:00	3
82425224	TOUZEAU Philippe	S1	6	Pistol. Vitesse 25m	samedi 13 avril 2013 à 16:00	2
				-- Fin --		

CHPT LOIRET P. 25M STD et V.

Du 12 avr 2013 au 14 avr 2013

Edité le 6 avr 2013 à 22:59 - page 1 -

HORAIRE DE TIR

Association : 0745274 **SMOC ST-JEAN BRAYE**

- * Lieu de la compétition : LA CHAPELLE SAINT MESMIN
- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

250 Pistolet Standard		Série	Jour / Heure de tir	Poste	
02733795	BOURGEOIS Eric	S3 5	Pistol. STD 25m	samedi 13 avril 2013 à 14:00	3
03364127	COSTA Alexandre	JG 7	Pistol. STD 25m	dimanche 14 avril 2013 à 09:00	8
03376884	DA SILVA COSTA Adao-Manuel	S1 7	Pistol. STD 25m	dimanche 14 avril 2013 à 09:00	7
00894740	NIOCHE Pascal	S2 5	Pistol. STD 25m	samedi 13 avril 2013 à 14:00	6
03252896	SAUBUSSE Pierre	S3 5	Pistol. STD 25m	samedi 13 avril 2013 à 14:00	2
00752062	SERGENT Daniel	S3 5	Pistol. STD 25m	samedi 13 avril 2013 à 14:00	8
253 Pistolet Vitesse 25 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste	
03364127	COSTA Alexandre	JG 8	Pistol. Vitesse 25m	dimanche 14 avril 2013 à 11:00	2
00894740	NIOCHE Pascal	S2 6	Pistol. Vitesse 25m	samedi 13 avril 2013 à 16:00	4

-- Fin --

CHPT LOIRET P. 25M STD et V.

Du 12 avr 2013 au 14 avr 2013

Edité le 6 avr 2013 à 22:59 - page 1 -

HORAIRE DE TIR

Association : 0745275 **J3 SPORTS AMILLY**

- * Lieu de la compétition : LA CHAPELLE SAINT MESMIN
- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

250	Pistolet Standard	Série		Jour / Heure de tir	Poste	
02977685	BRAZON Bernard	S3	1	Pistol. STD 25m	vendredi 12 avril 2013 à 14:00	9
82458155	CHEVREAU Cyril	S2	1	Pistol. STD 25m	vendredi 12 avril 2013 à 14:00	10
03280068	MEISSONNIER Jean-Pierre	S3	1	Pistol. STD 25m	vendredi 12 avril 2013 à 14:00	5
-- Fin --						

CHPT LOIRET P. 25M STD et V.

Du 12 avr 2013 au 14 avr 2013

Edité le 6 avr 2013 à 22:59 - page 1 -

HORAIRES DE TIR

Association : 0745276 **U.S. ORLEANS TIR**

- * Lieu de la compétition : LA CHAPELLE SAINT MESMIN
- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

250 Pistolet Standard		Série	Jour / Heure de tir	Poste	
02362600	GALLIER Sandrine	D2 1	Pistol. STD 25m	vendredi 12 avril 2013 à 14:00	6
02977882	PICOT Xavier	S2 1	Pistol. STD 25m	vendredi 12 avril 2013 à 14:00	8
253 Pistolet Vitesse 25 mètres		Série	Jour / Heure de tir	Poste	
02977882	PICOT Xavier	S2 2	Pistol. Vitesse 25m	vendredi 12 avril 2013 à 16:00	4
-- Fin --					